Quarante-quatrième année. — N° 8 (EDITION DU SOIR) DIMANCHE 8 JANVIER 1899

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr.
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78
Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Nationale, 78, et à la librairie Watteeuw, rue Saint-Jacques, 30. — A Paris, à l'*Agence Havas*, place de la Bourse, 8. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité, 46, rue de la Madeleine. — A Mouscron, chez M. Henri Lauouer, rue de la Station. — En vente à Paris : aux Bibliothèques de la gare de l'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par fil spécial)

UN VIOLENT INCENDIE A ROUBAIX

200,000 fr. de dégats

UNE LETTRE DE M. ÉMILE ZOLA

LES OBSÈQUES DE M. ÉDOUARD HERVÉ

Paris, 7 janvier. — Les obsèques de M. Edouard Hervé ont été célébrées ce matin, à dix heures, au milieu d'une assistance considérable.

LA PERTE DU VAPEUR FRANÇAIS LE « DUGUESCLIN »

Rouen, 7 janvier. — On ignore encore dans quelles conditions a eu lieu l'abordage à la suite duquel le vapeur français *Duguesclin* a sombré, le 4 janvier dernier, à 17 milles au large du cap Trébos.

Le navire était commandé par le capitaine Témoin, de Bordeaux.

Dès son arrivée à Falmouth, le capitaine télégraphia à M. Hulin, qu'il était sauvé avec onze hommes de l'équipage, et qu'il était sans nouvelles des autres.

Détail particulier : Le capitaine Témoin, avant de commander le *Duguesclin*, commandait le steamer *Ville-de-St-Nazaire*, celui qui, en 1894, eut la responsabilité de conduire Dreyfus à l'île du Diable.

Le *Duguesclin* était un vapeur de 2,500 tonneaux; il avait été construit, en 1883, dans les chantiers de Newcastle ; son équipage se composait de 22 hommes, dont pas un ne faisait partie de l'inscription maritime de Rouen.

LA SITUATION EN ALGÉRIE

Paris, 7 janvier. — M. de Lanessan, rapporteur sur l'élection Toupson, a été interviewé par le correspondant de l'*Agence Nationale*, qui lui a déclaré que la situation en Algérie était particulièrement satisfaisante et que la question anti-sémite n'était que secondaire.

UNE LETTRE D'ÉMILE ZOLA

L'*Aurore*, publie la lettre suivante qui, dit ce journal, écrite à un ami, n'était pas destinée à la publicité. Les intimes seuls en eurent connaissance, au moment où fut examinée, il y a quelques jours, l'opportunité du retour d'Emile Zola.

« Jeudi, 15 décembre 1898.

» Mon cher et grand ami,

» Merci de votre bonne et longue lettre, dans laquelle vous m'exposez, avec une admirable clarté, quelle est, à vos yeux, ma situation actuelle, et les obligations qui en découlent pour moi.

» Je vous avoue que je garde l'absolue conviction que ma rentrée est maintenant possible en France, que nous pourrions bien empêcher le gouvernement de recommencer le procès de Versailles, avant que la Cour ait terminé son enquête, et que ce serait un nouveau succès pour nous. Mais je m'incline, puisque vous m'affirmez que mon retour mettrait en péril les autres lutteurs et nuirait à la cause. C'est bien certainement le plus gros sacrifice que je lui ait fait jusqu'à ce jour.

» Mon état d'âme est que je suis las de paix et de sécurité. Vous n'imaginez pas mon angoisse, tous les matins, en lisant les journaux. Il me semble que je ne suis plus bon à rien, que je suis un mort, pendant que les autres se battent. Et cela va durer pendant des mois encore, loin de tous ceux que j'aime, loin de mes habitudes d'esprit et de cœur.

» Quant à changer de refuge, à quoi bon? Ce serait comme un malade qui se retourne dans son lit de fièvre. Je suis installé ici, il faudrait recommencer ailleurs toute cette installation difficile et dangereuse. Je ne bougerai donc pas, c'est plus simple et plus digne. Toutes sortes de raisons me décident à rester ici.

» Vous me demandez ce que je pense des événements, du lointain où je suis. La victoire me parait désormais certaine, mais je suis convaincu que, jusqu'au dernier moment, le parti des bandits fera tout pour entraver la justice.

» L'héroïque Picquart parait sauvé, grâce à vous d'ailleurs : c'est Urbain Gohier, c'est Reinach, qui vont être traqués; et la veille même de l'acquittement de Dreyfus, vous verrez encore quelque tentative imbécile et monstrueuse. Ah ! notre pauvre pays ! c'est à lui que je songe, avec une inquiétude de toutes les heures. Au lendemain de notre victoire, que de décombres, et pourrons-nous jamais rebâtir la maison, avec tous ces matériaux pourris? Là est le terrible demain.

» Merci pour votre si tendre dévouement dans toutes les affaires secondaires.

» Je m'en désintéresse un peu, je le confesse : car je vous répète que je me considère comme un mort, puisque me voilà pour tant de jours rayé de mon pays, au loin et muet. Enfin, je puis travailler, c'est ma seule consolation.

» Merci, merci, mon cher et grand ami, pour tout ce que vous avez fait de généreux, pour tout ce que vous ferez encore.

» Je vous embrasse. » EMILE ZOLA. »

GRÈVE DE MINEURS EN BELGIQUE

Bruxelles, 7 janvier. — La grève est devenue générale dans toutes les carrières écaussines. On compte environ 2.500 grévistes.

LA DATE DE CLOTURE DE LA CHASSE

Paris, 7 janvier. — Par décision du ministre de l'agriculture, la clôture générale de la chasse est fixée au 29 janvier 1899, pour tout le territoire.

LE DÉSARMEMENT

Un « Livre bleu » anglais

Londres, 7 janvier. — Un nouveau *Livre bleu* a été publié, il est intitulé : « Correspondances relatives à la proposition de Sa Majesté l'Empereur de Russie pour une conférence sur le désarmement.

Le 25 août, l'ambassadeur anglais à Saint-Pétersbourg, transmit à lord Salisbury, la note du comte Mouraview, faisant remarquer que le Tsar ne propose pas le désarmement général, une telle proposition n'ayant guère de chance d'être accueillie.

Sa Majesté sait très bien aussi que la réalisation de ses vues n'est pas possible, mais il désire prendre l'initiative d'efforts dont les effets ne peuvent être que graduels.

Le 24 octobre, Lord Salisbury répond à l'ambassadeur, après avoir reconnu le bien fondé des proportions du Tsar, que les charges imposées aux populations deviennent de plus en plus lourdes, par suite de la tendance de toutes les nations à renforcer leurs armements.

Le premier ministre ajoute que le gouvernement de sa Majesté la Reine se fera un plaisir de déléguer un représentant à la conférence, si celle-ci est suivie d'un résultat.

Le souverain, qui a pris l'initiative de la convoquer, aura acquis des droits à la gratitude du monde entier.

LA « LIGUE DE LA PATRIE FRANÇAISE »

Une lettre de M. Cavaignac

Paris, 7 janvier. — M. Godefroy Cavaignac adresse la lettre suivante à M. Jules Lemaître :

« 5 janvier 1899.

» Cher monsieur,

» Je suis heureux de vous adresser mon adhésion à l'œuvre que vous avez entreprise.

» Vous vous êtes préoccupé de grouper les hommes qui veulent sauvegarder les intérêts vitaux de la patrie française et notamment ceux dont le glorieux dépôt est aux mains de l'armée nationale.

» Il me paraît, comme à vous, qu'en dehors des idées et des tendances qui divisent nécessairement et légitimement les citoyens d'un même pays, comme elles divisent l'humanité, il existe un ensemble d'intérêts et de sentiments qui ont été, qui devraient et pourraient rester communs à tous les Français.

» Il me paraît, comme à vous, que ce lien, qui fait l'unité morale de la patrie, est aujourd'hui menacé, et qu'il est opportun de réunir, pour le resserrer et pour le protéger, des hommes venus de tous les partis.

» On vous a déjà demandé et on vous demandera encore de préciser ces intérêts et ces sentiments communs pour la défense desquels des hommes aussi différents par leurs vues, par leurs origines, par les partis auxquels ils se rattachent, ont pu se rassembler.

» Sur un point, tout au moins, votre programme a déjà précisé. Vous avez signalé, parmi les intérêts vitaux que vous jugez compromis, ceux dont le dépôt est confié à l'armée nationale.

» Il faudrait être aveugle, en effet, pour méconnaître que l'agitation à laquelle nous assistons ne vise pas seulement des individualités.

» C'est bien une tentative pour rendre des collectivités responsables de faits personnels et il faudrait une naïveté exceptionnelle pour penser que le seul but de quelques-uns de ceux que l'on a associés à la direction des réunions publiques soit de relever en l'*épurant* le prestige et la force de l'armée nationale.

« Pour le surplus, il se trouvera certainement parmi les adhérents de la patrie française des esprits assez larges et assez ouverts pour définir, autrement que ne saurait le faire un programme de vingt lignes, le patrimoine commun que nous voulons défendre.

» Il s'y trouvera des esprits assez délicats et assez fins pour le faire, en réservant et en respectant les idées qui ne sont point communes à ceux que vous avez groupés. Ceux qui savent que vous parlerez le premier sont pleinement rassurés à ce sujet.

» Veuillez recevoir, je vous prie, cher monsieur, avec mon adhésion, l'assurance de mes sentiments personnellement très dévoués. »

LES RESTES DE CHRISTOPHE COLOMB

ramenés en Espagne

Madrid, 7 janvier. — Le croiseur *Conde Venacio*, qui transporte les restes de Christophe Colomb, est arrivé aux Açores. Il est attendu à Cadix le 15 janvier.

LE COLONEL ESPAGNOL SAN-MARTIN

condamné à la détention perpétuelle

Madrid, 7 janvier. — Le lieutenant-colonel San-Martin, qui s'est rendu aux Américains à Porto-Rico, a été condamné à la détention perpétuelle; il a été incarcéré à la prison Contain.

L'attitude du chef des insurgés Aguinaldo

AUX PHILIPPINES

Paris, 7 janvier. — On assure que le consul américain de Manille se trouvait en relations constantes avec Aguinaldo avant la guerre, et avant la bataille de Manille.

Cette information montre que les Espagnols ne devaient pas compter sur les troupes indigènes.

Aguinaldo affirme que ses hommes et lui espéraient bien que les Philippines deviendraient colonie américaine.

UN VOL IMPORTANT

à bord d'un navire anglais

Londres, 7 janvier. — Plusieurs centaines de livres sterling ont été volées dans le coffre-fort de l'officier payeur du croiseur de première classe *Niobe*, qui est, en ce moment, à Devonport. Ce vol a produit une grande sensation à bord. Une enquête est ouverte, mais, jusqu'ici, les auteurs restent inconnus.

Les déclarations de Luccheni

Genève, 7 janvier. — Un fonctionnaire supérieur de la police genevoise, chargé de faire un rapport sur l'attitude de Luccheni et sur son traitement, a visité celui-ci dans sa prison.

La longue conversation avec l'assassin a corroboré la conviction où la justice genevoise était déjà que Luccheni a eu des complices, et qui se basait sur certaines lettres adressées à l'assassin pendant sa prévention.

Le détenu n'a fait aucune révélation précise et n'a surtout livré aucun nom. Il a dit toutefois — est-ce vantardise ou vérité ? — que si l'impératrice Elisabeth, au lieu de s'embarquer sur le *Genève*, avait pris le train à la gare de Cornavin, il se trouvait là deux anarchistes pour la frapper.

Détail curieux : lorsque le fonctionnaire de la police est entré dans la cellule de Luccheni, la première question que celui-ci ait posée a été : « Et l'affaire Dreyfus, où en est-elle ? »

L'ATTITUDE DES AMÉRICAINS

à La Havane

La Havane, 7 janvier. — Une dépêche de New-York apprend qu'à La Havane, pendant que les Espagnols fêtaient aujourd'hui la fête d'Alphonse XIII, et fermaient leurs magasins, les Américains continuèrent à travailler comme à l'ordinaire.

CAMBRIOLAGE D'UNE ÉTUDE DE NOTAIRE

Limoges, 7 janvier. — Le parquet s'est transporté dans l'après-midi à Sereilhac, chez M. Denis, notaire, dont la maison a été cambriolée la nuit dernière. Les malfaiteurs ont fait main basse sur des valeurs en portefeuille et ont emporté une forte somme provenant de dépôts faits par des particuliers.

Limoges, 7 janvier. — Voici de nouveaux renseignements sur le cambriolage de l'étude de Me Denis, notaire à Sereilhac. Les malfaiteurs ont, après avoir pratiqué une ouverture dans le contrevent, pénétré dans l'étude.

Craignant d'être surpris pendant qu'ils fractureraient le bureau, ils ont emporté le meuble, du poids de cent trente kilos, le faisant passer par une fenêtre s'ouvrant sur le chemin du cimetière.

Mlle Denis, fille du notaire, ayant entendu du bruit, alla réveiller son père.

M. Denis s'habilla à la hâte et descendit armé d'un revolver. Il constata le passage des cambrioleurs dans son étude et tira deux coups de revolver en l'air. Il ne pouvait se figurer que les malfaiteurs eussent emporté son bureau. Il parcourut toutes les rues du village et finit par découvrir dans un chemin son meuble, que les voleurs n'avaient pas eu le temps de fracturer.

Dernières Nouvelles Locales

ROUBAIX

UN VIOLENT INCENDIE

DANS UNE FABRIQUE DE CAISSES

La poche d'un moteur à gaz qui fait explosion. — Deux usines fortement menacées. — Le sauvetage des marchandises d'une maison de tissus. — Une panique au vieil hospice. — Les progrès du sinistre arrêtés

200.000 FRANCS DE DÉGATS

Un incendie qui a failli détruire tout un quartier, a éclaté, samedi, à midi, rue de l'Espérance, dans une fabrique de caisses. Grâce aux prompts et intelligents secours apportés par les pompiers le feu n'a pu s'étendre aux deux filatures qu'on craignait de voir brûler.

La fabrique de caisses de M. L. Bressonnet est située rue de l'Espérance, face à la rue Nationale, entre la filature Cau et la maison de tissus Brion. L'atelier s'étend sur une longueur de vingt mètres et une profondeur de 30 mètres derrière la maison d'habitation de M. Christophe, représentant de la maison Bressonnet, et celle de M. Carlos Selosse, représentant de la maison Brion ; il est contigu à la filature L. Glorieux et fils.

Cet atelier formait hall comprenant trois galeries superposées dans lesquelles étaient renfermées des planches travaillées et prêtes à la fabrication des caisses destinées à l'exportation.

Une explosion dans un moteur à gaz — L'alarme

A midi le travail cessa, comme d'habitude, dans l'atelier de la maison L. Bressonnet; les ouvriers au nombre d'une vingtaine, s'en furent dîner et le moteur à gaz actionnant la scierie mécanique, fut arrêté.

A ce moment un ouvrier de M. Emile Debeyne, fabricant de rots, rue Nationale, remarque en sortant de son atelier, une grande lueur dans le fond de l'établissement L. Bressonnet.

Il en avertit aussitôt son patron et tous deux accoururent en informer M. Christophe, dont le fils venait de s'apercevoir de ce commencement d'incendie.

On se rendit dans le fond de l'atelier où se voyaient des lueurs et l'on aperçut des chiffons qui flambaient près du moteur. L'une des trois personnes allait éteindre la matière embrasée quand tout-à-coup une explosion se fit entendre.

C'était la poche en caoutchouc fermant le réservoir du moteur qui léché par les flammes venait de se déchirer subitement.

Le gaz s'enflammant communiqua le feu aux boiseries de la salle du moteur. Impuissant à enrayer le fléau M. Christophe tenta néanmoins d'aller chercher dans une des galeries les engins de secours.

Mais la fumée était déjà si épaisse que M. Christophe dut se résigner à quitter l'atelier. Il était temps car le danger d'asphyxie était menaçant.

En toute hâte, les pompiers furent avertis par l'avertisseur électrique situé à l'estaminet Farvacque, angle des rues du Grand-Chemin et de l'Hospice.

L'arrivée des pompiers

Bientôt la compagnie des sapeurs-pompiers arrivait avec tout son matériel sur les lieux du sinistre. Des tuyaux furent adaptés sur les grandes bouches d'eau, rue de l'Espérance et rue de l'Hospice. Vu la haute pression ces tuyaux rendirent le même office que la pompe à vapeur.

Toutefois, cette dernière fut mise en batterie et fonctionna peu de temps après.

Déjà le feu, activé par un vent d'ouest et trouvant dans le bois sec un aliment facile, avait pris de grandes proportions, et tout l'atelier ne formait plus qu'un brasier duquel on ne pouvait approcher sans danger.

L'incendie fait de grands progrès. -- Plusieurs maisons menacées. -- Deux filatures en danger

En même temps des milliers de flammèches volaient en l'air. A un moment un morceau de bois en feu fut poussé par le vent sur la toiture de M. Henri Valcke, expéditeur, et y communiqua le feu, mais quelques ouvriers en eurent vite raison.

Il n'en fut pas de même de la maison Brion, voisine de l'atelier incendié, dont la toiture était léchée par les flammes ainsi que les filatures de MM. Cau et Glorieux.

Devant l'imminence du danger M. le commandant Hubert résolut de combattre l'incendie par derrière les immeubles gravement menacés. Deux pompes à bras furent mises en batterie dans la cour de la cour Cau, et alimentées par les réservoirs de cet établissement.

A la filature de M. Glorieux, les pompiers, par une manœuvre savamment combinée, montèrent sur la toiture grâce aux échelles de sauvetage et parvinrent, après un travail opiniâtre, à circonscrire l'incendie.

Un sauvetage de pièces. -- Une panique à l'Hospice

Sur ces entrefaites le feu faisait des ravages dans les appartements de M. Selosse et de M. Christophe.

Le sauvetage des pièces de tissus de la maison Brion fut alors organisé. Tout le monde y participa; à l'aide de petites voitures à bras et de brouettes les marchandises furent transportées dans les maisons voisines.

A l'Hospice, dont un des bâtiments est attenant à la filature Glorieux une panique s'emparait des vieillards qui au comble de la peur se lamentaient et pleuraient.

Heureusement MM. Delporte-Bayart et Ternynck, administrateurs, et M. Charles Caron, économe, vinrent bientôt rassurer les pauvres vieux.

Tout danger conjuré

Vers deux heures, le feu était encore en pleine activité, mais tout danger avait été écarté des immeubles voisins.

On a se féliciter que le feu ait éclaté en plein jour, à un moment où les secours sont rapidement organisés. Si l'incendie eut éclaté, la nuit, les importantes usines dont nous avons parlé eussent été la proie des flammes.

Les dégâts

Les dégâts sont très importants. Ils consistent dans l'atelier de M. Bressonnet complètement détruit et dans les ravages causés par l'eau et le feu dans la filature L. Glorieux et les maisons d'habitation de MM. Selosse et Christophe.

Ils sont évalués à 150,000 francs environ pour la maison Bressonnet, 30,000 pour la filature L. Glorieux, 10,000 francs pour l'habitation de M. Christophe, et 10,000 pour celle de M. Selosse.

Quant à la filature Cau, elle n'a été aucunement endommagée et dans le courant de l'après-midi les ouvriers ont repris le travail.

Chez M. L. Glorieux le personnel devra subir plusieurs jours de chômage.

Les livres de la maison Bressonnet ont pu être sauvés à l'exception de ceux de l'année 1899.

Les autorités. — Le service d'ordre

Dès les premiers appels du tocsin, une foule nombreuse de curieux étaient arrivés sur les lieux du sinistre et envahissaient les rues environnantes.

Le service des cars électriques a souffert de cet incendie, car un tuyau traversait la rue de la Gare. Le transbordement des voyageurs a dû s'effectuer pendant plusieurs heures.

Devant l'immeuble incendié nous avons remarqué MM. Achille Lepers et Henri Therin, adjoints au maire.

Le service d'ordre était assuré par la police et la gendarmerie sous les ordres de MM. Laché et Prud'homme, commissaires, et Poilvez, lieutenant de gendarmerie.

A cinq heures les pompiers inondaient encore les débris fumants.

Bourse de Paris du 7 janvier

Cours précéd.	Tendance : soutenue	Ouverture	2 h. 25	Clôture
101 75	3 0/0	101 67	101 62	101 60
100 45	3 0/0 Amortissable	.. ..	.. ..	100 40
104 30	3 1/2 0/0	104 27	104 30	104 20
38 50	Banque de France	38 60	38 60	38 50
940 ..	Banque de Paris	935 ..	933 ..	935 ..
590 ..	Comptoir National	588 ..	588 ..	590 ..
715 ..	Crédit Foncier	.. ..	713 ..	718 ..
864 ..	Crédit Lyonnais	862 ..	863 ..	864 ..
540 ..	Société Générale	.. ..	.. ..	541 ..
1882 ..	Lyon	.. ..	1892 ..	1890 ..
1400 ..	Midi	.. ..	.. ..	1395 ..
2170 ..	Nord	.. ..	2102 ..	2095 ..
1795 ..	Orléans	.. ..	1790 ..	1790 ..
1262 ..	Gaz	.. ..	1257 ..	1258 ..
620 ..	Métaux	.. ..	.. ..	616 ..
3495 ..	Suez	3490 ..	3490 ..	3490 ..
487 ..	Dynamite	480 ..	480 ..	490 ..
93 ..	Italien	92 85	92 85	92 65
.. ..	Russe Consolidé 4 0/0	.. ..	.. ..	.. ..
93 95	— 3 0/0 or 1891	.. ..	93 70	93 70
.. ..	— 4 0/0 1894	.. ..	.. ..	.. ..
94 90	— 3 1/2 0/0 1894	.. ..	94 50	94 65
518 ..	Banque Impériale	.. ..	.. ..	525 ..
427 ..	Andalous	.. ..	.. ..	435 ..
770 ..	Autrichiens	.. ..	.. ..	773 ..
.. ..	Lombards	.. ..	.. ..	.. ..
680 ..	Méridionaux	.. ..	680 ..	680 ..
98 ..	Nord-Espagne	97 ..	98 ..	97 50
172 ..	Saragosse	173 ..	173 ..	.. ..
47 30	4 0/0 Extérieure Espagne	46 50	45 75	46 65
.. ..	3 0/0 Portugais	23 50	23 50	23 90
.. ..	4 0/0 Hongrois or	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	4 0/0 Turc série B.	.. ..	.. ..	47 75
27 20	— série C.	27 20	27 05	26 97
22 80	— série D.	22 90	22 80	22 87
111 50	Chemins Ottomans	.. ..	111 ..	111 25
550 ..	Banque Ottomane	550 ..	549 ..	548 ..
.. ..	Tabacs Ottomans	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Egypte	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Alpines	.. ..	449 ..	440 ..
77 45	Es Af. Chartered	76 25	75 50	74 25
.. ..	Buffelsdoorn Estate	.. ..	.. ..	.. ..
122 50	Cappe Copper	.. ..	122 ..	121 ..
.. ..	Champ d'Or	.. ..	48 ..	.. ..
134 50	Consolidated Goldfields	.. ..	134 ..	137 50
682 50	De Beers	677 ..	678 50	677 ..
632 ..	Ferreira Gold	.. ..	631 ..	631 50
205 50	Geldenhuis Estate	.. ..	204 50	204 ..
50 50	Huanchaca	.. ..	51 ..	51 ..
96 ..	Langlaagte Estate	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Mines d'Or (Comp. Franç.)	.. ..	.. ..	.. ..
47 ..	Mozambique (Comp. de)	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Mossamédès (Comp. de)	.. ..	.. ..	.. ..
53 50	Randfontein Estate	.. ..	52 ..	52 ..
826 ..	Rio-Tinto	826 ..	827 ..	821 ..
240 50	Robinson Gold	.. ..	236 ..	229 ..
123 50	Simmer et Jack	.. ..	123 ..	123 ..
36 ..	Sheba	.. ..	.. ..	.. ..
205 ..	Tharsis	207 50	208 50	207 ..
30 50	Transvaal Consol.	.. ..	30 50	30 50
82 ..	French South Afric	.. ..	.. ..	.. ..
164 50	East Rand	163 ..	162 50	162 ..
.. ..	Robinson Bank	.. ..	.. ..	.. ..
56 30	Brésil 4 0/0	.. ..	57 ..	57 90
66 37	Brésil 5 0/0	.. ..	66 1/8	66 3/16
.. ..	Chinois 4 0/0	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Tonkin 2 1/2 0/0	.. ..	.. ..	.. ..
110 75	Consol. de Anglais	.. ..	110 13/16	110 3/16
25 19 50	Chèque	25 19 1/2	25 19 1/2	25 19

BOURSE DE LILLE DU 7 JANVIER 1899. — Sucres, 000. — Anzin, 5,490. — Bully, 3,230. — Blanzy, 1770. — Bruay, 4,984. — Carvin, 1,375. — Courrières, 2,174. — Crespin, 322. — Douchy, 948. — Dourges, 244. — Drocourt, 3,490. — Escarpelles, 805. — Lens, 483. — Liévin, 4,900. — Ligny, 425. — Meurchin, 1,755. — Ostricourt, .975. — Vicoigne, 23,350

COURS AU COMPTANT. — Paris, 7 janvier

VILLE DE PARIS (OBLIGATIONS)	Cours préc.	Clôt.	CREDIT FONCIER	Cours préc.	Clôt.
1855-60 3 0/0	—.—	—.—	Bons 1887	53.50	53.25
1865 4 0/0	557.00	558.00	Bons 1888	51.25	50.50
1869 3 0/0	420.00	427.00	Commun. 1879	497.00	497.00
1871 3 0/0	409.50	410.00	— 1889	498.00	499.00
1875 4 0/0	565.00	565.50	— 1891	399.00	398.50
1876 4 0/0	565.50	570.00	— 1892	494.00	494.00
1886 3 0/0	—.—	—.—	Foncières 1877	000.00	000.00
1886 3 1/4	—.—	—.—	— 1879	500.00	500.00
1892 2 1/2	394.00	390.00	— 1883	000.00	455.50
1892 2 1/4	103.00	102.75	— 1885	494.75	494.75
			— 5% 1885	400.50	400.50
			— 1895	492.00	492.00

Bourse Commerciale de Paris

du 7 janvier 1899

	Ouv	Clot
Avoines		
Courant	46.40	46.35
Prochain	46.65	46.55
Janvier-Février	46.75	46.75
4 premiers	46.85	46.8.
4 mars	00.00	00.00
Seigles		
Courant	14.40	14.45
Prochain	14.40	14.50
Janvier-Février	14.50	14.50
4 premiers	14.60	14.55
4 mars	00.00	00.00
Blés		
Courant	21.10	21.15
Prochain	21.35	21.35
Janvier-Février	21.65	21.65
4 premiers	21.90	21.75
4 mars	00.00	00.00
Farines		
Courant	45.25	45.20
Prochain	45.50	45.50
Janvier-Février	45.90	45.90
4 premiers	46.10	45.95
4 mars	00.00	00.00
Corbeil	...	48..

	Ouv	Clot
Lin		
Courant	42.50	42.50
Prochain	42.50	42.75
4 premiers	42.75	42.75
4 mars	43.25	43.25
Colza		
Courant	49.25	49.25
Prochain	49.75	49.75
4 premiers	50.00	50.25
4 mai	50.00	50.50
Alcools		
Courant	43.25	43.50
Prochain	43.25	43.75
4 premiers	43.75	43.75
4 mai	43.75	44.00
Sucres		
Courant	29.12	29.12
Prochain	29.37	29.25
4 premiers	29.87	29.87
4 mars	30.25	30.25
4 mai	....	28.75
Roux	....	104..
Raffinés	....	....
Circulation	00.000 sacs	

L'ARMÉE COLONIALE

La commission de l'armée à la Chambre des députés travaille avec ardeur à l'élaboration d'un projet de loi sur l'armée coloniale. Mais il faut avouer que l'élaboration de ce projet est fort laborieuse.

La commission a consacré deux séances, une semaine; à décider que l'armée coloniale serait rattachée au ministère de la guerre ce qui est absurde, car ce sera la continution de la confusion. Elle en consacre deux autres à trancher la question de savoir si les officiers de la future armée coloniale constitueront un cadre spécial, autonome, comme l'artillerie ou la cavalerie. Il lui faut enfin deux nouvelles séances pour élucider le point de savoir à quel dégré les permutations pourront être autorisées entre l'armée coloniale et l'armée de terre. Il nous semble que ce sont là des discusions bien futiles et d'un intérêt très secondaire, quand l'ennemi est à nos portes et ne nous épargne aucune vexation diplomatique. Du train dont va la commission, le projet ne sera pas voté dans six mois.

Quoi qu'il en soit, voici les décisions prises par la commission.

« La pénétration d'une armée dans l'autre ne pourra avoir lieu que :

« 1° Pendant les trois années qui suivront la promotion de l'officier au grade de sous-lieutenant ;

» 2° Après douze ans de service comme officier dans l'une des deux armées jusqu'au grade de capitaine inclusivement.

» Les listes des demandes de changement seront dressées dans chaque armée ; elles recevront satisfaction dans leur ordre d'inscription publié au *Journal officiel*.

» Les généraux sortant de l'armée coloniale feront partie de l'état-major général de l'armée.

» Il ne sera plus, à l'avenir, autorisé de permutations pour convenances personnelles. »

Voilà donc l'armée coloniale dotée d'une tête. Il ne manque plus que les hommes.

Or, nos colonies, sauf l'Algérie et la Tunisie et peut-être l'Indo-Chine, sont à la merci du premier corps de débarquement venu. Nous ne pourrions pas plus résister au Soudan, à Madagascar, que dans les Antilles. Nous avons cependant de très bons éléments indigènes à encadrer dans ces colonies. Les tirailleurs sénégalais et soudanais sont merveilleux d'endurance, ils sont dévoués et disciplinés. Il suffit de les encadrer fortement. Qu'on se hâte. Dans quelques mois il sera peut-être trop tard.

Nous avons un empire colonial et nous prétendons le garder. Il faut donc le protéger et le mettre à l'abri de toute attaque brusque. Le premier élément de défense est nécessairement une armée coloniale. Mais cette armée se rattache, si nous voulons conserver nos colonies, à toute une série de mesures auxquelles on ne semble guère songer :

1° Une augmentation considérable de notre flotte ;

2° La création de points d'appui et de refuges bien choisis pour la flotte.

3° La construction aux colonies, sur les côtes, de travaux de fortifications suffisants pour arrêter un débarquement inopiné ;

4° Une répartition sage de nos forces navales entre le continent et nos colonies ;

5° Enfin un plan d'ensemble permettant de faire concourir au premier jour vers un but unique nos forces de terre et de mer.

Nous ne savons si les ministères de la guerre, de la marine et des colonies ont songé à cela : car, comme ils sont trois à s'occuper des choses des colonies, ils doivent être souvent en désaccord, et l'idée unique qui doit présider à la bonne exécution d'un programme est loin d'être réalisée.

En attendant, nous n'avons pas d'armée coloniale, pas assez de vaisseaux ni de canons à tir rapide pour les armer, et l'Angleterre est pour nous une menace constante.

Ajoutons, pour terminer, qu'il serait injuste de ne pas rendre justice à M. Lockroy, ministre de la marine, qui semble prendre au sérieux ses fonctions et visite les côtes, nos vaisseaux, nos ports de guerre, sans trêve ni relâche. Nous espérons que de tous